

# GÉORISQUES

## Rapport de risques

 **Commune recherchée :**

32100 Condom

Ce rapport de risques est délivré à titre informatif.  
Il a pour but de vous montrer une vision simplifiée des risques naturels et technologiques situés près de chez vous.

Vous pouvez consulter nos conditions d'utilisation sur :  
[georisques.gouv.fr/cgu](https://georisques.gouv.fr/cgu)

## 6 Risques naturels identifiés :



INONDATION

**EI** sur ma commune :

EXISTANT



REMONTÉE DE NAPPE

**EI** sur ma commune :

EXISTANT



SÉISME

**EI** sur ma commune :

FAIBLE



MOUVEMENTS DE TERRAIN

**EI** sur ma commune :

EXISTANT



RETRAIT GONFLEMENT DES  
ARGILES

**EI** sur ma commune :

IMPORTANT



RADON

**EI** sur ma commune :

FAIBLE

## 3 Risques technologiques identifiés :



INSTALLATIONS INDUSTRIELLES  
CLASSÉES (ICPE)

**EI** sur ma commune :

CONCERNÉ



CANALISATIONS DE TRANSPORT  
DE MATIÈRES DANGEREUSES

**EI** sur ma commune :

CONCERNÉ



POLLUTION DES SOLS

**EI** sur ma commune :

CONCERNÉ

# Risque d'inondation sur Condom

## Risque sur la commune **EXISTANT**

L'inondation est une submersion, rapide ou lente, d'une zone habituellement hors de l'eau.

### Les types de risques d'inondation sur ma commune

- Par une crue à débordement lent de cours d'eau  
On parle de « crue lente de plaine » lorsqu'un fleuve ou une rivière sort lentement de son lit et envahit les terrains alentours. Il s'agit d'inondations relativement longues, qui peuvent persister plusieurs jours, voire semaines.



	Prescription hors zone d'aléa		Délaissement possible
	Prescriptions		Expropriation possible
	Interdiction		Non renseigné
	Interdiction stricte		Zone à risque d'inondation entraînant une servitude d'utilité publique

### Informations détaillées :

#### **PPRN : PPRN-I - Condom Révision**

Le plan de prévention des risques naturels (PPRN) de type Inondation nommé PPRN-I - Condom Révision a été approuvé sur votre commune.

Date de prescription : 20/07/2022

Date d'approbation : 29/03/2024

Le PPR couvre les aléas suivant :

#### **Inondation**

##### **Par une crue à débordement lent de cours d'eau**

Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'État qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.

Votre commune est concernée par un plan de zonage couvrant les règlements suivants :

- 02 : Prescriptions
- 03 : Interdiction
- 04 : Interdiction stricte

Pour avoir tous les détails sur votre PPR, vous pouvez consulter le site de votre préfecture.

#### **AZI : Lannemezan**

L'atlas des zones inondables (AZI) vise à faciliter la connaissance des risques d'inondations par les collectivités territoriales, les services de l'État et le public.

# Risque d'inondation sur Condom



## DDRM : DDRM32

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

**Inondation**

Par une crue à débordement lent de cours d'eau

## 10 inondations classées en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

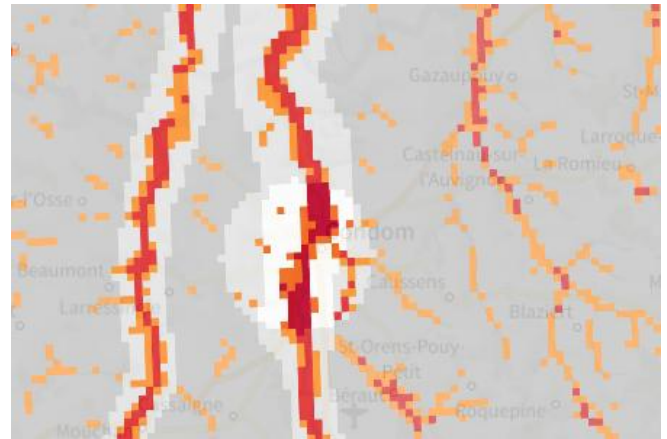
Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
IOME2418595A	Inondations et/ou Coulées de Boue	08/06/2024	07/07/2024
IOME2320253A	Inondations et/ou Coulées de Boue	20/06/2023	28/07/2023
INTE1829420A	Inondations et/ou Coulées de Boue	04/06/2018	08/11/2018
INTE1829420A	Inondations et/ou Coulées de Boue	28/05/2018	08/11/2018
INTE1408427A	Inondations et/ou Coulées de Boue	25/01/2014	26/04/2014
INTE1316146A	Inondations et/ou Coulées de Boue	20/01/2013	27/06/2013
IOCE1029329A	Inondations et/ou Coulées de Boue	25/05/2010	03/12/2010
IOCE0902322A	Inondations et/ou Coulées de Boue	24/01/2009	29/01/2009
INTE9900627A	Inondations et/ou Coulées de Boue	25/12/1999	30/12/1999
INTE9500497A	Inondations et/ou Coulées de Boue	01/07/1995	15/10/1995

# Risque de remontées de nappe sur Condom

**Risque sur la commune** **EXISTANT**

Une inondation par remontée de nappe se produit lorsque la nappe phréatique (le réservoir d'eau souterrain) sature le sol et remonte à la surface, souvent après des pluies prolongées ou des crues.

Les remontées de nappes peuvent provoquer l'inondation de caves et engendrer l'endommagement du bâti, notamment du fait d'infiltrations dans les murs. A long terme, des infiltrations dans les murs peuvent désagréger les mortiers. Il faut être très prudent lors des opérations de pompage lorsque des caves ont été inondées afin de ne pas fragiliser les murs à cause d'une différence de pression exercée par l'eau.



	Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité FORTE		Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité FORTE		Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité FORTE
	Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité MOYENNE		Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité MOYENNE		Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité MOYENNE
	Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité FAIBLE		Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité FAIBLE		Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité FAIBLE
	Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité INCONNUE		Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité INCONNUE		Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité INCONNUE

## Informations détaillées :



### REMONTÉE DE NAPPES :

Votre niveau d'exposition aux remontées de nappes est : Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe.

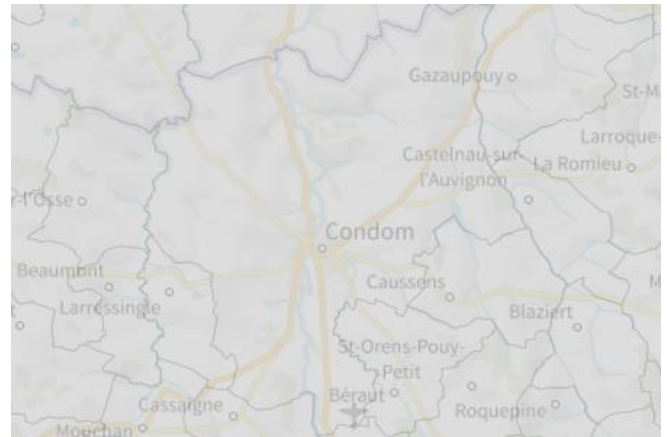
L'indication de fiabilité associé à votre zone est : FORTE

# Risque de séisme sur Condom

## Risque sur la commune **FAIBLE**

Les tremblements de terre naissent généralement dans les profondeurs de l'écorce terrestre et causent des secousses plus ou moins violentes à la surface du sol. Généralement engendrés par la reprise d'un mouvement tectonique le long d'une faille, ils peuvent avoir pour conséquence d'autres phénomènes : mouvements de terrain, raz de marée, liquéfaction des sols (perte de portance), effet hydrologique.

Certains sites, en fonction de leur relief et de la nature du sol, peuvent amplifier les mouvements créés par le séisme. On parle alors d'effet de site. On caractérise un séisme par sa magnitude (énergie libérée) et son intensité (effets observés ou ressentis par l'homme, ampleurs des dégâts aux constructions).



## Informations détaillées :



### SÉISME : Échelle réglementaire et obligations associées

Sur l'échelle réglementaire, à votre adresse, le risque sismique est de **1/5**.

Pour votre sécurité, à partir d'un risque de niveau 2, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir votre risque sismique. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

# Risque de mouvements de terrain sur Condom

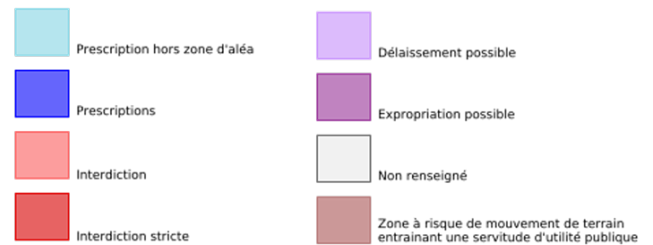
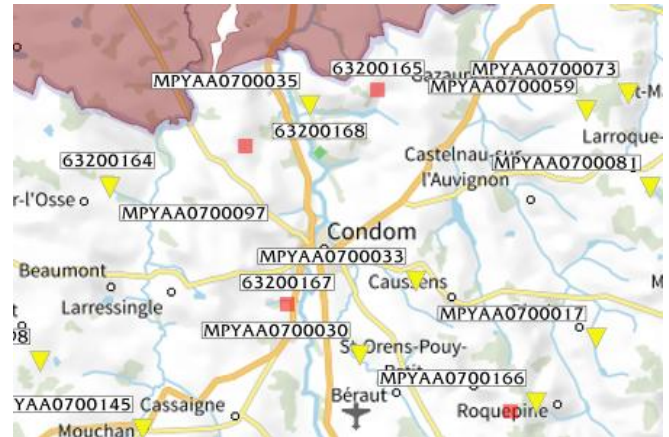
## Risque sur la commune **EXISTANT**

Les mouvements de terrain regroupent un ensemble de déplacements, plus ou moins brutaux, du sol ou du sous-sol.

Les volumes en jeu peuvent aller de quelques mètres cubes à plusieurs millions de mètres cubes.

Les déplacements peuvent être lents (quelques millimètres par an) à très rapides (quelques centaines de mètres par jour).

Généralement, les mouvements de terrain mobilisant un volume important sont peu rapides. Ces phénomènes sont souvent très destructeurs, car les aménagements humains y sont très sensibles et les dommages aux biens sont considérables et souvent irréversibles.



## Informations détaillées :

### **PPRN : PPRN-RGA - CONDOM**

Le plan de prévention des risques naturels (PPRN) de type Mouvements de terrain nommé PPRN-RGA - CONDOM a été approuvé sur votre commune.

Date de prescription : 14/02/2013

Date d'approbation : 28/02/2014

Le PPR couvre les aléas suivant :

[Mouvement de terrain](#)

[Tassements différentiels](#)

Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'État qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.

Pour avoir tous les détails sur votre PPR, vous pouvez consulter le site de votre préfecture.

## 1 Mouvements de terrain classés en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

# Risque de mouvements de terrain sur Condom

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE9900627A	Mouvement de Terrain	25/12/1999	30/12/1999

Liste des mouvements de terrain recensés dans un rayon de 100m en annexe 1.

Liste des cavités recensées dans un rayon de 100m en annexe 2.

# Risque de retrait gonflement des argiles sur Condom

## Risque sur la commune **IMPORTANT**

Les sols qui contiennent de l'argile gonflent en présence d'eau (saison des pluies) et se tassent en saison sèche. Ces mouvements de gonflement et de rétraction du sol peuvent endommager les bâtiments (fissuration). Les maisons individuelles qui n'ont pas été conçues pour résister aux mouvements des sols argileux peuvent être significativement endommagées. C'est pourquoi le phénomène de retrait et de gonflement des argiles est considéré comme un risque naturel. Le changement climatique, avec l'aggravation des périodes de sécheresse, augmente ce risque.



### Informations détaillées :



#### **RGA : Échelle réglementaire et obligations associées**

Sur l'échelle réglementaire, à votre adresse, le risque de gonflement des argiles est de **2/3**.  
 Pour votre sécurité, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir le risque.

### 12 sécheresses classées en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
IOME2308745A	Sécheresse	01/07/2022	03/05/2023
INTE1820388A	Sécheresse	01/01/2017	12/08/2018
INTE1311772A	Sécheresse	01/04/2012	25/05/2013
INTE1230775A	Sécheresse	01/04/2011	02/08/2012
IOCE0804637A	Sécheresse	01/07/2005	22/02/2008
IOCE0804637A	Sécheresse	01/01/2005	22/02/2008
INTE0400918A	Sécheresse	01/07/2003	01/02/2005
INTE0300575A	Sécheresse	01/01/2002	14/11/2003
INTE9800231A	Sécheresse	01/10/1993	01/07/1998
INTE9600039A	Sécheresse	01/01/1993	14/02/1996
INTE9400539A	Sécheresse	01/01/1991	24/11/1994
INTE9100268A	Sécheresse	01/05/1989	19/07/1991

# Risque de retrait gonflement des argiles sur Condom

# Risque radon sur Condom

**Risque sur la commune** FAIBLE

Le radon est un gaz radioactif naturel. Il est présent dans le sol, l'air et l'eau. Il présente principalement un risque sanitaire pour l'homme lorsqu'il s'accumule dans les bâtiments.



## Informations détaillées :



### **RADON : Potentiel radon faible : recommandations et obligations**

Sur l'échelle réglementaire dans votre commune, le potentiel radon est de **1/3**.

Pour votre sécurité, lorsque le potentiel radon est élevé (niveau 3), il existe des recommandations et une obligation d'informer les acquéreurs ou locataires. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

# Risque lié aux installations industrielles classées (ICPE) sur Condom

## Risque sur la commune **CONCERNÉ**

Les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) sont les exploitations industrielles ou agricoles susceptibles de créer des risques ou de provoquer des pollutions ou nuisances, notamment pour la sécurité et la santé des riverains.

Les établissements Seveso stockent ou manipulent des quantités importantes de substances et mélanges dangereux.

Les établissements Seveso seuil haut stockent plus de substances et mélanges dangereux que les établissements Seveso seuil bas.


Les établissements relevant des rubriques 4XXX sont des établissements qui stockent ou manipulent des substances et mélanges dangereux et sont autorisés ou enregistrés pour cette activité.

### Les types de risques installations industrielles classées (ICPE) sur

- 1 entreprise(s) SEVESO seuil bas sur la commune
- 4 installation(s) classée(s) non SEVESO manipulant des substances et mélanges dangereux sur la commune



### Informations détaillées :

 **DDRM : DDRM32**

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

[Risque industriel](#)  
[Effet thermique](#)

### 1 entreprise(s) SEVESO seuil bas sur la commune

Nom de l'établissement	Statut SEVESO
VAL DE GASCOGNE	Seveso seuil bas

# Risque lié aux installations industrielles classées (ICPE) sur Condom

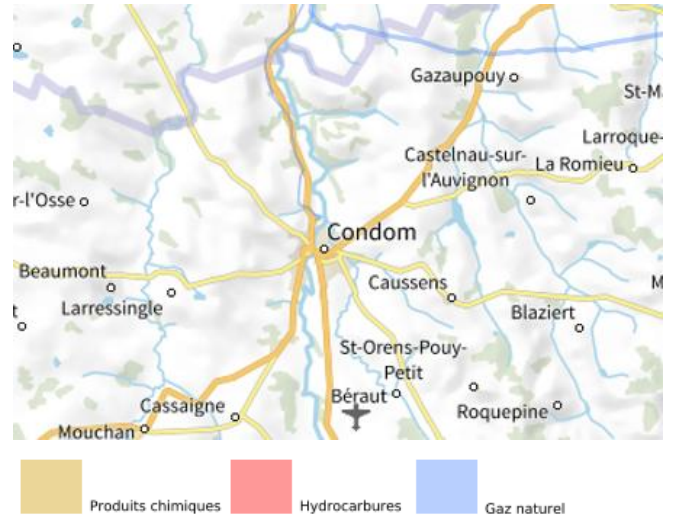
**4 installation(s) classée(s) non SEVESO manipulant des substances et mélanges dangereux sur la commune**

Nom de l'établissement	Statut SEVESO
DISTILLERIE DES GRANDS CRUS	Non Seveso
VAL DE GASCOGNE SCA	Non Seveso
JANNEAU	Non Seveso
Cie d'ARMAGNAC DUCASTAING-ST VIVANT- SA	Non Seveso

# Canalisations de transport de matières dangereuses sur Condom

 Risque sur la commune **CONCERNÉ**

Les canalisations sont fixes et protégées. En général, elles sont enterrées à au moins 80 cm de profondeur. Les canalisations sont utilisées pour le transport sur grandes distances du gaz naturel (gazoducs), des hydrocarbures liquides ou liquéfiés (oléoducs, pipelines), de certains produits chimiques (éthylène, propylène...) et de la saumure (saumoduc).



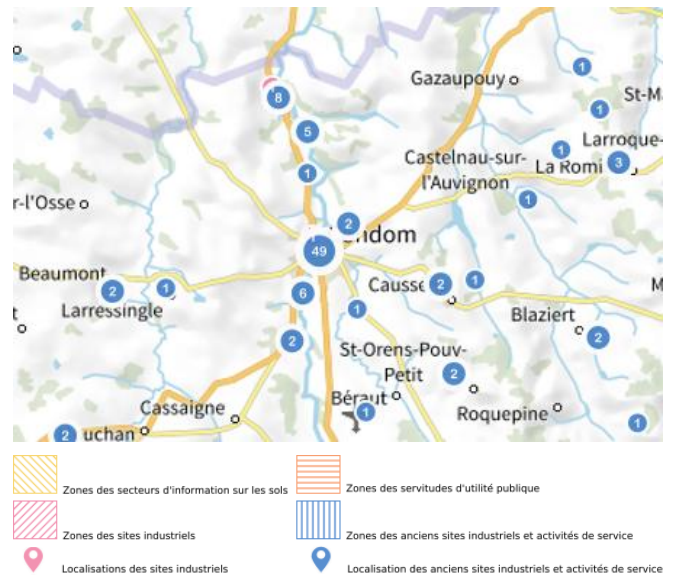
# Risque de pollution des sols sur Condom

## Risque sur la commune **CONCERNÉ**

Un site pollué est un site qui, du fait d'anciens dépôts de déchets ou d'infiltration de substances polluantes, présente une pollution susceptible de provoquer une nuisance ou un risque pérenne pour les personnes ou l'environnement.

### Les types de Pollution des sols sur ma commune

- 1 secteur(s) d'information(s) sur les sols sur la commune  
L'État élabore, au regard des informations dont il dispose, des secteurs d'information sur les sols qui comprennent les terrains où la connaissance de la pollution des sols justifie, notamment en cas de changement d'usage (réalisation de travaux sur la parcelle avec mouvements de terre), la réalisation d'études de sols et de mesures de gestion de la pollution pour préserver la sécurité, la santé ou la salubrité publique et l'environnement.
- 2 site(s) pollué(s) ou potentiellement pollué(s) sur la commune.  
Le ministère chargé de l'environnement inventorie les sites et sols pollués, ou potentiellement pollués, appelant une action des pouvoirs publics, à titre préventif ou curatif.
- 97 ancien(s) site(s) industriel(s) ou activité(s) de service sur la commune.  
La carte des anciens sites industriels et activités de services recense les anciennes activités susceptibles d'être à l'origine d'une pollution des sols. Il peut s'agir d'anciennes activités industrielles ou encore d'anciennes activités de services potentiellement polluantes. La CASIAS ne renseigne aucunement sur l'état de pollution ou non d'un site.



### Informations détaillées :



#### **SIS :**

Votre commune contient au moins un secteur d'information sur les sols (SIS) pouvant occasionner des obligations et des restrictions d'usage.  
Renseignez vous auprès de votre mairie.

Liste des sites pollués ou potentiellement pollués recensés dans un rayon de 250m en annexe 3.

Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m en annexe 4.

# Annexe 1 : Liste des mouvements de terrain recensés dans un rayon de 100m

4 mouvements de terrain recensés dans la commune

Identifiant	Type	Lieu
63200165	Glissement	Guillamont.
63200166	Glissement	Guillot.
63200167	Glissement	Pellecome.
63200168	Chute de blocs / Eboulement	Au sud du forestier.

## Annexe 2 : Liste des cavités recensées dans un rayon de 100m

3 cavités recensées dans la commune

Identifiant	Type	Nom
MPYAA0700030	naturelle	CN_GROTTE_DU_CHATEAU_DE_MALOSSANE
MPYAA0700033	naturelle	CN_FONTAINE_DU_CHATEAU_DE_PEYRIAC
MPYAA0700035	naturelle	CN_GROTTE_DU_SOLDAT

## Annexe 3 : Liste des sites pollués ou potentiellement pollués recensés dans un rayon de 250m

Les tableaux ci-dessous répertorient les sites pollués ou potentiellement pollués ainsi que les anciens sites industriels ou activités de service (base de données CASIAS) sur votre commune.

2 sites pollués ou potentiellement pollués à moins de 250m

Identifiant	Nom établissement	Statut instruction
SSP001045001	Dépôt ALVEA de Condom	En cours
SSP000203401	AGENCE EDF GDF SERVICES (ANCIENNE USINE A GAZ)	En cours

## Annexe 4 : Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m

97 anciens sites industriels ou activités de service à moins de 500m

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3947868		En arrêt	
SSP3947867		En arrêt	
SSP3947793		Indéterminé	
SSP3947755		Indéterminé	
SSP3947547		Indéterminé	
SSP3947538		Indéterminé	
SSP3947537		Indéterminé	
SSP3947528		Indéterminé	
SSP3947493	SUPERMARCHE CHAMPION -	Indéterminé	
SSP3947467	CAISSERIE DE L'ARMAGNAC	Indéterminé	
SSP3947449		Indéterminé	
SSP3947438		Indéterminé	
SSP3947436		Indéterminé	
SSP3947419		Indéterminé	
SSP3947400		Indéterminé	
SSP3947392		Indéterminé	
SSP3947387		Indéterminé	
SSP3947340		En arrêt	
SSP3947306		Indéterminé	
SSP3947291		En arrêt	
SSP3947279		En arrêt	
SSP3947278		Indéterminé	
SSP3947276	ECLAIR PRESSING	En arrêt	
SSP3947260		En arrêt	
SSP3947243		En arrêt	
SSP3947235		Indéterminé	
SSP3947233	ESSO	Indéterminé	
SSP3947224	CARROSSERIE SEAILLES	Indéterminé	
SSP3947220		En arrêt	
SSP3947214	Supermarché INTERMARCHE	Indéterminé	
SSP3947197		Indéterminé	
SSP3947163		Indéterminé	
SSP3947153		En arrêt	
SSP3947145	STATION TOTAL	Indéterminé	
SSP3947131		En arrêt	
SSP3947129		En arrêt	
SSP3947122		Indéterminé	
SSP3947087		En arrêt	

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3947052		En arrêt	
SSP3947038		Indéterminé	
SSP3947025		Indéterminé	
SSP3947017		Indéterminé	
SSP3947016		Indéterminé	
SSP3947012		En arrêt	
SSP3947011		En arrêt	
SSP3947009		En arrêt	
SSP3947004		En arrêt	
SSP3946997	GARAGE FORD-STATION SHELL	En arrêt	
SSP3946990		En arrêt	
SSP3946985		Indéterminé	
SSP3946940		Indéterminé	
SSP3946939		Indéterminé	
SSP3946784		Indéterminé	
SSP3946783		Indéterminé	
SSP3946782		Indéterminé	
SSP3946781		Indéterminé	
SSP3946720		En arrêt	
SSP3946705		Indéterminé	
SSP3946704		Indéterminé	
SSP3946694		Indéterminé	
SSP3946688		Indéterminé	
SSP3946570		Indéterminé	
SSP3946569		En arrêt	
SSP3946568		Indéterminé	
SSP3946567		Indéterminé	
SSP3946508		Indéterminé	
SSP3946495		Indéterminé	
SSP3946494		Indéterminé	
SSP3946493		Indéterminé	
SSP3946448		Indéterminé	
SSP3946412		Indéterminé	
SSP3946406		Indéterminé	
SSP3946386		Indéterminé	
SSP3946339		Indéterminé	
SSP3946293	Ancienne usine à gaz	En arrêt	
SSP3946278		En arrêt	
SSP3946277		En arrêt	
SSP3946276		En arrêt	
SSP3946275	DISTILLERIE GABRIEL GEORGES	En arrêt	
SSP3946274		En arrêt	
SSP3946273		En arrêt	
SSP3946198		En arrêt	
SSP3946197		En arrêt	

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3946196		En arrêt	
SSP3946195		En arrêt	
SSP3946194		En arrêt	
SSP3946192		En arrêt	
SSP3946189		En arrêt	
SSP3946188		En arrêt	
SSP3946187		En arrêt	
SSP3946116		En arrêt	
SSP3946115		En arrêt	
SSP3946113		En arrêt	
SSP3946077		En arrêt	
SSP648948	AURIAN Philippe Sarl	En arrêt	
SSP647900	Commune de Condom	En arrêt	
SSP636141	AURIAN Philippe SARL	En arrêt	





RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité



QUE FAIRE  
EN CAS D'...

Premier risque naturel en France, les inondations concernent une très grande majorité des territoires français.

# INONDATION ?

## Avant une inondation

- **RENSEIGNEZ-VOUS** auprès de la **mairie** sur le type d'inondation qui vous concerne et les mesures de protection (lieux d'hébergement en cas d'évacuation, etc.)
- **FAITES RÉALISER** un **diagnostic** de vulnérabilité de votre maison
- **PRÉPAREZ** votre **kit d'urgence 72 heures** avec les objets et articles essentiels
- **PRÉVOYEZ** les dispositifs de **protection à installer** : sacs de sable, barrières amovibles (batardeaux) et le matériel pour surélever les meubles
- **AMÉNAGEZ** une **zone refuge** à l'étage, avec une ouverture permettant l'évacuation **OU IDENTIFIEZ** un lieu à proximité pour vous réfugier



## Quand une inondation est annoncée et que l'eau monte

- **ÉLOIGNEZ-VOUS** des cours d'eau, des berges et des ponts
- **REPORTEZ** tous vos déplacements, que ce soit à pied ou en voiture
- **N'ALLEZ PAS CHERCHER** vos enfants à l'école ou à la crèche : ils y sont en sécurité
- **INFORMEZ-VOUS** sur les sites Météo-France et Vigicrues
- **INSTALLEZ** les dispositifs de protection, sans vous mettre en danger, et placez en hauteur les produits polluants
- **COUPEZ**, si possible, les réseaux de gaz, d'électricité et de chauffage
- **RÉFUGIEZ-VOUS** dans un bâtiment, en hauteur ou à l'étage, avec le kit d'urgence 72 heures
- **NE DESCENDEZ PAS** dans les sous-sols ou les parkings souterrains

## Pendant toute la durée de l'inondation



**NE PRENEZ PAS VOTRE VOITURE**, 30 cm d'eau suffisent à emporter une voiture



**ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER** afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



**RESTEZ À L'ABRI**, n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités



**RESTEZ À L'ÉCOUTE** des consignes des autorités



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité



QUE FAIRE  
EN CAS DE...

Le séisme est le risque naturel majeur potentiellement le plus meurtrier, tant par ses effets directs (chutes d'objets et effondrement de bâtiments) qu'indirects (mouvements de terrain, tsunami, etc.).

# SÉISME ?

## Avant les secousses, préparez-vous

- **REPÉREZ les endroits où vous protéger :** loin des fenêtres, sous un meuble solide
- **FIXEZ les appareils et meubles lourds** pour éviter qu'ils ne soient projetés ou renversés
- **PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72H** avec les objets et articles essentiels
- **FAITES RÉALISER UN DIAGNOSTIC de vulnérabilité** de votre bâtiment



## Pendant les secousses

- **ABRITEZ-VOUS PRÈS D'UN MUR**, d'une structure porteuse ou sous des meubles solides
- **ELOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES** pour éviter les bris de verre
- Si vous êtes en rez-de-chaussée ou à proximité d'une sortie, **ÉLOIGNEZ-VOUS DU BÂTIMENT**
- **NE RESTEZ PAS PRÈS DES LIGNES ÉLECTRIQUES** ou d'ouvrages qui pourraient s'effondrer (ponts, corniches, ...)
- **EN VOITURE, NE SORTEZ PAS** et arrêtez-vous à distance des bâtiments
- **RESTEZ ATTENTIF :** après une première secousse, il peut y avoir des répliques



## Après les secousses



**SORTEZ DU BÂTIMENT**, évacuez par les escaliers et éloignez-vous de ce qui pourrait s'effondrer



**ELOIGNEZ-VOUS DES CÔTES** et rejoignez les hauteurs : un séisme peut provoquer un tsunami



**ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER** afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



**RESTEZ À L'ÉCOUTE** des consignes des autorités



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité



QUE FAIRE  
EN CAS D'...

Un accident industriel peut exposer la population et l'environnement à des effets thermiques, toxiques ou de surpression, jusqu'à plusieurs dizaines de kilomètres du lieu de l'accident.

# ACCIDENT INDUSTRIEL ?

Si vous vivez dans une zone à risques industriels majeurs

- **DEMANDEZ À VOTRE MAIRIE** les brochures d'information éditées par l'industriel en lien avec la **préfecture** : elles informent sur les signaux d'alerte et indiquent la conduite à tenir
- **IDENTIFIEZ LE SIGNAL NATIONAL D'ALERTE** pour le reconnaître en cas d'événement
- **PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72h** et munissez-vous de gros scotch

Alerte



Fin d'alerte



En cas d'accident industriel, dès que vous entendez le signal sonore d'alerte

- **METTEZ-VOUS À L'ABRI** dans un bâtiment en dur, fermez portes et fenêtres
- **ELOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES** afin de vous protéger des éclats de verre éventuels
- **CALFEUTREZ AVEC LE GROS SCOTCH LES OUVERTURES ET LES AÉRATIONS**, arrêtez la ventilation et la climatisation
- **EN CAS DE GÊNE RESPIRATOIRE** respirez à travers un linge humide
- **SI VOUS ÊTES DANS VOTRE VÉHICULE**, gagnez un bâtiment le plus rapidement possible
- **N'ALLEZ PAS CHERCHER VOS ENFANTS**, ils sont pris en charge par les équipes pédagogiques ou les secours



Jusqu'à la fin de l'alerte



**RESTEZ À L'ÉCOUTE**  
des consignes des autorités



**ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER**  
afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



**RESTEZ À L'ABRI**,  
n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités



**NE FUMEZ PAS**,  
évités toute flamme ou étincelle